

Communiqué de presse

**Les clients Bouygues Telecom bénéficieront de la nouvelle baisse de l'eurotarif
dès le 29 mai 2008**

Bouygues Telecom anticipe de 3 mois l'échéance réglementaire

Afin que ses clients puissent bénéficier de la nouvelle baisse de l'eurotarif dès le début de l'été, Bouygues Telecom a décidé d'appliquer ces tarifs dès le 29 mai 2008.

Le règlement européen fixe l'échéance pour l'ensemble des opérateurs de l'Union Européenne au 30 août 2008.

Ainsi, les appels émis par les clients Bouygues Telecom depuis la zone Europe vers la zone Europe et la France seront facturés 0,55€ TTC/min (0,586€ TTC/min actuellement).

Les appels reçus en zone Europe seront facturés 0,26€ TTC/min (0,287€ TTC/min actuellement).

Cette réduction s'appliquera automatiquement et gratuitement pour tous les clients.

La zone Europe comprend 26 pays de l'Union Européenne (dont les départements d'outre-mer) ainsi que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

Liste des destinations concernées :

Les Açores, Iles Alands, Allemagne, Andorre, Autriche, les Baléares, Belgique, Bulgarie, les Canaries, Chypre, Corfou, Crète, Danemark, la Désirade, Espagne, Estonie, Iles Féroé, Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Ile de Man, Marie Galante, Martinique, Mayotte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Ile de la Réunion, Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, les Saintes, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (FR et PB), San Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican.

A propos de Bouygues Telecom

Créée en 1994, Bouygues Telecom compte plus de 9,3 millions de clients, dont environ 6,9 millions de clients Forfait, et 7 700 collaborateurs. L'entreprise a pour ambition de "devenir la marque préférée de service de communication personnelle" en privilégiant le service et l'accompagnement de ses clients.

Créatrice du forfait et du répondeur gratuit en 1996 puis des offres illimitées (Forfait Millennium), Bouygues Telecom lance en 2006 Neo, le premier forfait illimité vers tous les opérateurs tous les jours dès 20h.

En 2008, la nouvelle gamme de forfaits Neo permet à chacun de choisir sa période d'illimité. La nouvelle offre Internet mobile inclut, quel que soit le terminal du client, la réception gratuite et automatique de ses e-mails personnels. En complément d'un forfait non bloqué, l'Option Web & Mail permet de surfer sur Internet sans contrainte. Bouygues Telecom proposera dans le courant de l'année ses premières offres internet fixes.

Le réseau Internet mobile de Bouygues Telecom associant les technologies Edge et 3G+ permet de profiter d'une excellente couverture partout en France et de très hauts débits dans les principales villes pour une qualité de service adaptée aux besoins de ses clients.

Afin d'assurer un service de proximité, Bouygues Telecom a choisi d'implanter en France ses six centres de relation clients qui emploient 2 000 conseillers de clientèle.

Contacts presse

Guillaume Stérin : 01 58 17 94 82 – gsterin@bouyguetelecom.fr

Julie Lejour : 01 58 17 97 06 – jlejour@bouyguetelecom.fr